

Département du Pas-De-Calais

Arrondissement
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



Mesdames et Messieurs les
Parents d'élèves

Nos réf. : SM/AR/AP
Affaire suivie par M. Alain Remy

Le 17 juin 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents d'Elèves,

Le Président de la République a annoncé, ce dimanche, la réouverture des établissements scolaires dès le lundi 22 juin, et la scolarisation obligatoire des enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Le temps est compté, et à l'heure où je rédige ce courrier, nous ne disposons pas du protocole sanitaire qui sera mis en application, et qui doit nous être adressé par le Ministère de l'Education Nationale. Même avec un protocole allégé, il est peu probable que tous les enfants puissent être admis à l'école (dimensionnement des salles de classe, nombre de sanitaires...).

Sans plus attendre, j'ai tenu à vous informer des modalités que je compte mettre en œuvre, et ce afin de vous rassurer. Ces modalités seront susceptibles d'être modifiées en fonction du protocole sanitaire à venir.

Nous avons décidé de rouvrir l'accueil périscolaire du matin et du soir aux horaires habituels de fonctionnement et de la manière suivante : les enfants des écoles Alphonse Daudet, Jean Moulin, Curie/Pergaud et St Exupéry, seront accueillis à l'école même. Les enfants de l'école Henri Wallon seront accueillis au local périscolaire Camus et les enfants de l'école S. Blin, à la salle de sports Viart.

En ce qui concerne le service de restauration scolaire, la commune fournira le repas (panier repas froid) aux enfants inscrits sur l'application « My Périshool ». Le protocole sanitaire en vigueur ne nous permet toujours pas de rétablir le transport en bus et d'accueillir tous les enfants (300 élèves tous les midis) au Centre d'Hébergement, puisque les services de l'Etat interdisent le brassage des élèves.

C'est pourquoi les enfants des écoles maternelles prendront le repas du midi dans leur établissement. En revanche, faute de place, les enfants de l'école maternelle Blin, accompagneront leurs camarades de l'école élémentaire pour prendre leur repas à la salle Viart ; les enfants de l'école maternelle Wallon déjeuneront Salle Camus ; les enfants de l'école Curie/Pergaud prendront leur repas à la salle des fêtes et les enfants de l'école St Exupéry à la salle Mendès France. L'encadrement sera bien entendu assuré par les services de Croqu'Ecole.

Soucieux d'assurer cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles et comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.



Le Maire,
Serge MARCELLAK